



**RISQUES PSYCHOSOCIAUX
SOUFFRANCE AU TRAVAIL**

LES ORGANISATIONS SYNDICALES REPRÉSENTATIVES DÉPOSENT UNE ALARME SOCIALE À LA SNCF

Convoquées le 1er juin par la direction SNCF dans le cadre d'un Comité National Hygiène Sécurité et Conditions de Travail ordinaire, les fédérations CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT ont fait le constat de l'absence de réponses concrètes et complètes face à la dégradation rapide et inquiétante des conditions de vie et de travail des cheminots.

Le premier trimestre 2017 a été marqué par un nombre exceptionnel d'accidents graves, plusieurs suicides ou tentatives et de nombreux accidents mortels.

Dans la plupart des situations, l'organisation de la production, les moyens humains et matériels, les objectifs irrationnels et donc souvent inatteignables, une ambiance favorisant la répression et les pressions managériales, sont mis en exergue.

Le cloisonnement grandissant de l'organisation du travail, les réorganisations incessantes, la gestion par activité et l'absence de visibilité sur la place des cheminots et leur avenir dans les projets de la direction SNCF, provoquent inquiétudes et interrogations.

Face à une direction qui refuse de reconnaître l'existence d'un mal-être grandissant au travail, les fédérations syndicales CGT, UNSA, SUD-Rail et CFDT ont donc pris la décision de déposer une alarme sociale (Demande de Concertation Immédiate). Celle-ci vise à exiger de la direction de l'entreprise publique qu'elle prenne les responsabilités qui sont les siennes en présentant des dispositions pérennes à la hauteur de la situation.

La Fédération CGT des cheminots redit qu'elle ne se contentera pas de simples déclarations d'intention ni mesures d'affichage. Si d'aventure la direction SNCF restait figée dans son positionnement actuel, elle porterait l'entière responsabilité de nouveaux drames.

CONTACT
SERVICE PRESSE
COMMUNICATION
Cédric ROBERT
Tél : 01 55 82 84 32
com@cheminotcgt.fr

